

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 D 00085

Numéro SIREN : 318 673 027

Nom ou dénomination : SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE COMMISSAIRES AUX
COMPTES REYNIER ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2022 sous le numéro de dépôt 15877

15877

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A
LA TRANSFORMATION**

**TRANSFORMATION
De la Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes
REYNIER ET ASSOCIES
35, rue de Paris
06000 Nice
318 673 027 RCS Nice
En Société par Actions Simplifiée**

**SARL Cabinet Montaudié & Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix -Bastia**

SCP REYNIER ET ASSOCIES

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, par décision unanime des associés, en date du 14 novembre 2022, et ce en application des dispositions des articles L. 223-43, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation.
- A vérifier si, compte des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisés pour l'établissement des derniers comptes est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Nice

Le 6 décembre 2022

Cabinet Montaudié & Associés

Le Gérant

SARL Cabinet Montaudié & Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix -Bastia